



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0044-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



1 - Code d'identification unique du produit type :

MORTIER A MACONNER

2 - Usage(s) prévus :

Mortier de montage performanciel d'usage courant destiné à être utilisé dans les murs, poteaux et cloisons en maçonnerie

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 2+

6(a) - Norme harmonisée :

EN 998-2 : 2010

Organisme(s) notifié(s) :

CSTB N°0679

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : 0679-CPR-0073

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Résistance en compression	Catégorie M10
Résistance initiale au cisaillement	0,15 N/mm ² (valeur tabulée)
Teneur en chlorures	0,1%
Réaction au feu	Classe A1
Absorption d'eau	0,5 kg/(m ² .min ^{0.5})
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ 15/35
Conductivité thermique ($\lambda_{10, sec}$)	1,28 W/mK (valeur moyenne tabulée , P = 90 %)
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier
Substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards , le 01/07/2013

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique